

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# La construction bois wallonne entre dans une nouvelle dimension

*Marche-en-Famenne, le 15 mars 2018 – Un vide important est enfin comblé dans la filière bois wallonne ! Une unité de production de panneaux en bois lamellés-croisés (CLT) s’installe à Mariembourg. L’investissement de 5 millions d’euros permet de produire des éléments structurels allant jusqu’à 12 mètres de long et ouvre de nouveaux marchés à la construction bois wallonne. Il offre aussi des débouchés à haute valeur ajoutée à certaines essences locales jusqu’alors sous-exploitées ou sous-valorisées.*

### Plus de valeur ajoutée pour les essences locales

Acquise par l’entreprise de construction bois Stabilame (Groupe Riche) de Mariembourg, l’installation permet d’assembler par collage croisé des lamelles de bois et ainsi d’obtenir des panneaux massifs pouvant aller jusqu’à 12,25 mètres de long, 3,20 mètres de large et 700 mm d’épaisseur. Cette technique rend possible la valorisation d’essences et de qualités de bois qui n’avaient jusqu’alors pas accès à ce genre d’applications à haute valeur ajoutée et allonge par la même occasion le cycle de vie du bois utilisé. Mieux encore, l’investissement constitue une avancée majeure dans l’utilisation de ressources feuillues wallonnes inexploitées.

### Préservation du tissu social

Une fois assemblés, les panneaux sont découpés à longueur par des centres d’usinage automatisés, qui perceront également en usine toutes les ouvertures telles que les portes, fenêtres et autres gaines techniques. A terme, ce sont 15 emplois locaux directs qui seront créés en interne pour produire les quelque 15.000 m<sup>3</sup> annuels prévus. Sans compter les retombées indirectes, puisque l’approvisionnement sera assuré par des scieries locales.

### La logique des circuits courts

L’investissement consenti s’inscrit pleinement dans la logique des circuits courts et de l’économie circulaire prônée par le gouvernement wallon. L’origine locale de la matière et la préfabrication sur un site unique réduisent considérablement la quantité et les distances de transports. Le nombre d’intermédiaires est lui aussi réduit, d’autant plus que l’entreprise maîtrise tout le process, depuis le bureau d’études jusqu’au montage, en passant par la production et la livraison. Cerise sur le gâteau, la production ne génère pas de déchet, puisque les connexes sont valorisés en combustibles notamment destinés à couvrir les besoins énergétiques du groupe, ou commercialisés aux particuliers via une société-sœur.

## **Des chantiers rapides et peu encombrants**

La livraison de panneaux « prêts-à-placer » accélère considérablement l'exécution des chantiers. Ce gain de temps précieux s'accompagne d'une réduction des nuisances sonores, des poussières, de l'emprise sur l'espace public, du charroi et autres désagréments habituellement générés lors de travaux. Les conditions de travail s'en trouvent considérablement améliorées, à l'instar de la qualité de vie des riverains. L'aboutissement de la démarche serait de produire à terme des modules en 3 dimensions à poser directement sur chantier, ce qui permettrait de monter une maison en une journée avec seulement 3 hommes.

## **Des marchés prometteurs**

L'assemblage perpendiculaire des lamelles de bois confère de nombreuses qualités aux panneaux : étanchéité à l'air, excellente isolation et grande résistance. Des aptitudes qui offrent non seulement la possibilité de livrer des bâtiments aux performances énergétiques élevées, mais aussi d'adapter aisément des structures existantes aux nouvelles normes. Combinés à la préfabrication, ces atouts permettent au bois de s'imposer en allié de choix dans les marchés publics (crèches, écoles, logements sociaux, etc.) et de se développer dans les constructions multiétagées et surélévations en milieu urbain. Preuve en est, la production annuelle de CLT en Europe devrait presque doubler à l'horizon 2020, passant en l'espace de 3 ans de 650 000 m<sup>3</sup> à quelque 1 250 000 m<sup>3</sup>.

## **Des consommateurs de plus en plus demandeurs**

La démarche de l'entreprise suit aussi la logique de consommation locale et responsable de plus en plus ancrée chez les consommateurs. Ceux-ci se demandent souvent pourquoi ils iraient chercher ailleurs ce que nous produisons en Wallonie. Dernièrement, les initiatives se sont d'ailleurs multipliées en la matière, comme en témoignent la création de la marque collective « Bois local – Notre savoir-faire », à laquelle Stabilame adhère depuis la première heure, ou le développement du marché de la terrasse en chêne wallon.

## **L'union fait la force**

Animée par la volonté de s'inscrire dans le paysage wallon, la famille Riche n'hésite pas à travailler de concert avec d'autres constructeurs bois wallons afin d'accéder à certains marchés auxquels les partenaires n'auraient pas accès seuls. Elle s'associe par ailleurs même à des entreprises générales, en apportant les références nécessaires dans le secteur bois.

---

**Emmanuel Defays, Directeur général de l'Office économique wallon du bois :** « *Nous nous réjouissons de l'arrivée sur le territoire wallon d'une technologie rendant possible une meilleure valorisation d'essences locales, la création d'emplois dans la filière et le développement du bois dans les marchés publics, où il est malheureusement encore trop souvent absent en Wallonie.* »

**Bruno Riche, Groupe Riche :** « *Nous faisons le choix de miser sur l'industrialisation du sur mesure et non sur une production standardisée à la chaîne. La volonté de notre entreprise est de conserver une capacité de production relativement modeste, qui nous permet d'offrir toute la flexibilité nécessaire aux clients.* »

**Laurent Riche, CEO de Stabilame :** « A chaque étape de l'évolution de notre groupe, il nous a toujours tenu à cœur de réduire l'empreinte environnementale et énergétique régionale mais aussi de contribuer à l'économie par la création d'emplois et d'activités locales. »

#### **A propos de l'Office économique wallon du bois**

*Opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.*

#### **A propos de Stabilame**

*Créée en 1989, Stabilame s'est spécialisée en fabrication et construction de tous types de bâtiments en bois : maisons d'habitation, immeubles de collectivités (homes, crèches, écoles, etc.), de bureaux et d'appartements. Occupant aujourd'hui 73 collaborateurs, c'est avant tout une entreprise familiale, gérée par des techniciens, qui apportent une vraie plus-value au projet. En effet, le bureau d'étude intégré, les usines ultra-modernes équipées de centres d'entaillages numérisés et connectés, etc. offrent la meilleure qualité : du bois pour le meilleur...*

#### **Pour plus d'informations**

##### **Office économique wallon du bois**

Emmanuel Defays, Directeur général : [e.defays@oewb.be](mailto:e.defays@oewb.be) – 0476 48 46 98

François Deneufbourg, Responsable développement économique : [f.deneufbourg@oewb.be](mailto:f.deneufbourg@oewb.be) – 084 46 03 45

François Sougnez, contact presse : [f.sougnez@oewb.be](mailto:f.sougnez@oewb.be) - 084 46 03 49

##### **Stabilame**

Nathalie Lebrun, Responsable communication - [info@stabilame.be](mailto:info@stabilame.be) - 060/31.00.64 - [www.stabilame.be](http://www.stabilame.be)